

**EXPOSÉ DES MOTIFS
490-26.10**

**Objet :
Modernisation des éco-points
(Aménagement XIII)**



« CREDIT D'INVESTISSEMENT »

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
2. Contexte et solutions techniques	5
3. Eco-point 1 ch. du Fief de Chapitre (n°7-9)	9
3.1 Carte d'identité.....	9
3.2 Nombre de personnes raccordées => 754 personnes.....	9
3.3 Poids collectés en 2024 – 2025 - 2026.....	10
3.4 Le projet	10
3.5 Améliorations envisagées	11
3.6 Chiffrage	11
4. Eco-point 37 rue du Bachet	12
4.1 Carte d'identité.....	12
4.2 Nombre de personnes raccordées => 1'115 personnes.....	12
4.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026	13
4.4 Le projet	13
4.5 Améliorations envisagées	14
4.6 Chiffrage	14
5. Eco-point 44 ch. des Semailles (n°5)	15
5.1 Carte d'identité.....	15
5.2 Nombre de personnes raccordées => 1'171 personnes.....	15
5.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026	16
5.4 Le projet	16
5.5 Améliorations envisagées	17
5.6 Chiffrage	17
6. Eco-point 51 av. des Communes-Réunies (n°60)	18
6.1 Carte d'identité.....	18

6.2	Nombre de personnes raccordées => 206 personnes.....	18
6.3	Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026	19
6.4	Le projet	19
6.5	Améliorations envisagées	20
6.6	Chiffrage	20
7.	Eco-point 59 chemin des Semailles (50)	21
7.1	Carte d'identité.....	21
7.2	Nombre de personnes raccordées => 425 personnes.....	21
7.3	Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026.....	22
7.4	Le projet	22
7.5	Améliorations envisagées	23
7.6	Chiffrage	23
8.	COÛTS D'INVESTISSEMENT	24
9.	FINANCEMENT.....	24
10.	PROGRAMME INTENTIONNEL	25

1. INTRODUCTION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément à son plan directeur et à sa politique en termes de gestion des déchets, la Ville de Lancy poursuit son action visant à la suppression des tournées dites voirie « en mode porte à porte » au profit des éco-points enterrés.

Pour rappel, cette démarche vise, entre autres, à diminuer les flux routiers tout en améliorant les performances environnementales et le taux de recyclage.

Parallèlement à la construction de nouveaux éco-points, la Ville de Lancy a identifié le besoin de « moderniser » certains éco-points, qui doivent être fréquemment vidanger pour les déchets du type ordures ménagères et papier/carton. Les plus anciens éco-points ont aujourd'hui plus de 20 ans, et malheureusement, avec l'augmentation de notre population et du volume de certains déchets, ceux-ci doivent transformer, soit en conservant l'infrastructure génie-civil existante ou alors, en reconstruisant entièrement l'éco-point.

Dans ce cadre, la Ville de Lancy présente 5 nouveaux projets de modernisation d'éco-point, qui consiste à transformer les containers, tout en conservant l'infrastructure génie-civil existante (technique appelé « Renobenne »).

Projet 1

Modernisation de l'éco-point 1 chemin du Fief de Chapitre (n°7-9)

Projet 2

Modernisation de l'éco-point 37 rue du Bachet.

Projet 3

Modernisation de l'éco-point 44 chemin des Semailles (n°5)

Projet 4

Modernisation de l'éco-point 51 avenue des Communes-Réunies (n°60)

Projet 5

Modernisation de l'éco-point 59 chemin des Semailles (n°50)

En sus de ces projets de modernisation de points de collectes, la Ville de Lancy continue d'accompagner les habitants les plus sensibles (personnes âgées, à mobilité réduite, malades ou encore isolées) en développant son service d'aide à la personne « Allô, tri-porteur ! ».

Je remercie l'ensemble des intervenants pour leur participation à l'élaboration du présent message.

Le Conseiller administratif
délégué au Service de l'environnement

M. Damien Bonfanti

2. Contexte et solutions techniques

2.1 Contexte général

La Ville de Lancy compte actuellement 70 éco-points opérationnels en 2026. Plusieurs facteurs expliquent la nécessité de développer et de maintenir ce réseau.



Tout d'abord, l'accroissement constant de la population s'accompagne en général d'une hausse de la consommation, ce qui conduit à une augmentation de la quantité de déchets produite.

Ensuite, le phénomène de « tourisme des déchets » constitue également une problématique connue, certaines personnes déposant leurs déchets dans des éco-points qui ne sont pas destinés à leur secteur d'habitation. Enfin, les nouvelles constructions d'immeubles participent à l'accroissement de la population résidente et génèrent des besoins supplémentaires en matière d'infrastructures de collecte des déchets.

Les éco-points sont ainsi réfléchis et conçus afin de répondre aux besoins des habitants des bâtiments situés dans un périmètre de 150 mètres et d'assurer une gestion efficace des déchets sur le territoire communal.

2.2 Solutions proposées

2.2.1 Augmentation de la fréquence des collectes

Cette solution n'est actuellement pas envisageable. La Ville de Lancy fonctionne déjà au maximum de ses capacités opérationnelles et n'applique pas de tournées fixes. Les collectes sont déclenchées en fonction du taux de remplissage des conteneurs, déterminé à l'aide d'un algorithme et de sondes de remplissage.

Une augmentation des passages présenterait également plusieurs inconvénients :

- Une hausse des émissions de CO₂ ;
- Une augmentation des nuisances sonores ;
- Des risques accrus pour la circulation et la sécurité des usagers.

2.2.2 Augmentation des volumes de collecte

L'augmentation des volumes disponibles au sein des éco-points existants constitue une solution pertinente. Différentes techniques et configurations peuvent être étudiées afin d'adapter la capacité de collecte aux besoins actuels et futurs.

Le choix de la solution retenue devra toutefois tenir compte des critères suivants :

- La présence des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, télécommunications, etc.) ;
- La végétation existante et les surfaces en pleine terre à préserver ;
- Le tissu urbain environnant, notamment le mobilier urbain, les places de stationnement, les espaces de vie et les trottoirs ;
- Les contraintes d'aménagement et d'accessibilité des sites concernés.

2.3 Les techniques

Plusieurs solutions permettent d'augmenter la capacité de stockage des déchets lorsque le volume des cuves existantes est insuffisant. Chaque solution nécessite un accès adapté pour les camions de collecte, en fonction des contraintes du contexte bâti.

Conteneurs plastiques à roulettes 240 Litres et 770 Litres

Les conteneurs en plastique à roulettes sont une solution simple et flexible. À Lancy, deux formats sont principalement utilisés :

- **Conteneur de 240 L** : destiné aux usages courants, il offre un bon compromis entre capacité de stockage et facilité de manutention. Toutefois, lorsqu'il est plein, son déplacement peut devenir pénible pour les agents de la voirie.
- **Conteneur de 770 L** : adapté aux volumes de déchets moyens à importants, il permet une collecte centralisée de plus grande capacité. En contrepartie, son encombrement est plus important et un emplacement spécifique doit être prévu pour la collecte par les services de la voirie.



Conteneurs Smart-Line 1.9 m³ à 4.3 m³

Le système de vidange des conteneurs Smart-Line est compatible avec les équipements classiques de levage utilisés par les services de collecte. Selon les besoins et les caractéristiques du quartier, leur capacité peut être adaptée, offrant plusieurs avantages : limitation des coûts liés aux travaux de génie civil, installation ou remplacement rapide des conteneurs, ainsi que facilité de déplacement et de démontage.

En revanche, ces conteneurs sont plus visibles que les conteneurs enterrés et présentent des performances moindres en matière d'isolation thermique et acoustique.



Conteneur Fin-Bin 240 Litres compactant

Le système Fin-Bin est une solution brevetée équipée d'un compacteur alimenté par un panneau solaire d'au moins 50 W et une batterie de 50 Ah. Il permet d'adapter la capacité utile du conteneur à 120 L, 240 L ou 360 L, selon les besoins.

Cette solution offre une grande flexibilité d'utilisation, mais son coût d'acquisition est relativement élevé.



Conteneur industrie 3 m³ - 4,8 m³ – 5,8 m³

Les conteneurs industriels sont destinés aux sites produisant d'importants volumes de déchets. Robustes et de grande capacité, ils permettent de réduire la fréquence des levées tout en facilitant les opérations de vidage par les véhicules de collecte. Compatibles avec les systèmes de levage standards, ils constituent une solution économique et simple à entretenir.

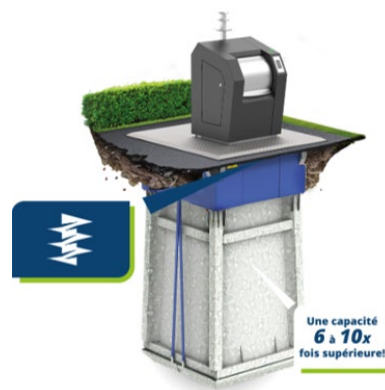
En contrepartie, leurs dimensions imposent la mise à disposition d'un emplacement suffisamment vaste et facilement accessible. Leur impact visuel est important et leurs performances en matière d'isolation thermique et acoustique sont limitées.



Bennes compactantes

Les systèmes de compaction peuvent être intégrés à tout type de conteneur enterré, qu'il soit neuf ou déjà installé. Cette solution permet d'augmenter significativement la capacité de stockage sans accroître le nombre de conteneurs.

La compaction s'effectue vers le fond du conteneur, ce qui limite les contraintes exercées sur les parois et contribue à préserver leur intégrité. En compactant le volume des déchets, ce système diminue la fréquence des levées, ce qui permet d'optimiser les coûts de collecte et l'exploitation des installations.



À Lancy, un compacteur de 20 m³, offrant une capacité de stockage pouvant atteindre 15 tonnes de déchets au maximum, a été installée à proximité du quartier de Pont-Rouge. Cette installation permet de limiter la fréquence des collectes à une levée par mois, réduisant ainsi les coûts d'exploitation et les déplacements des véhicules de collecte.



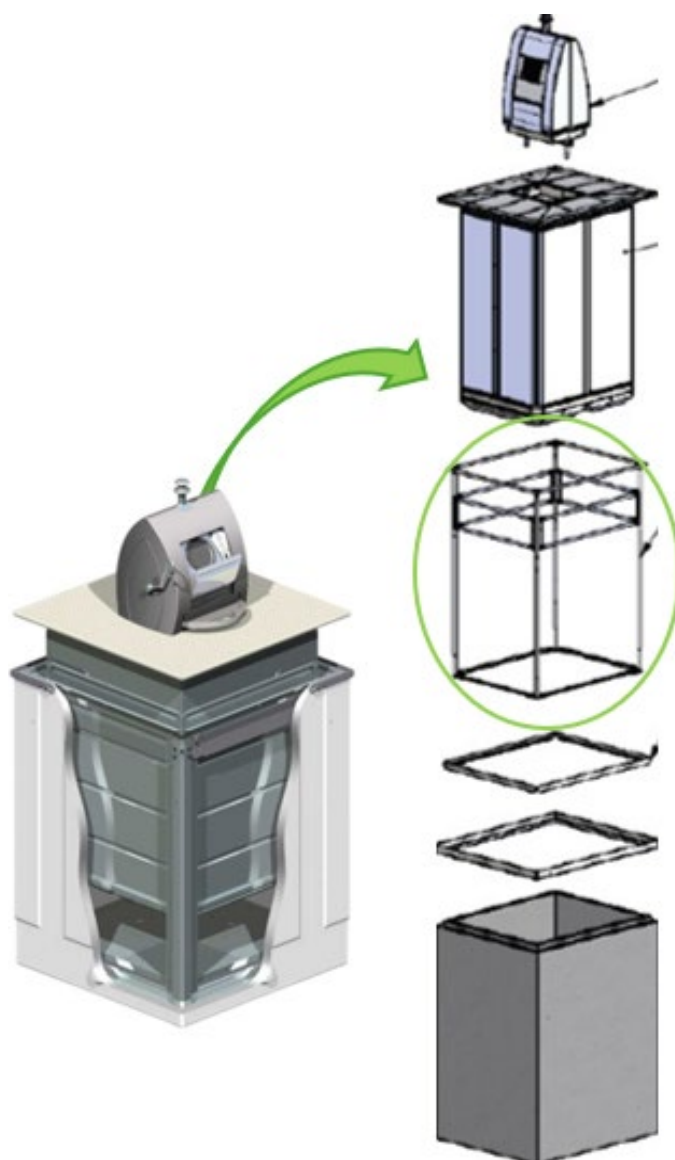
Transformation de conteneurs enterrés existants et création de nouveaux conteneurs

La solution « Renobenne » permet de moderniser les conteneurs enterrés existants tout en conservant les infrastructures de génie civil, ce qui limite les coûts d'investissement.

La modification de la structure interne des bennes par l'ajout d'un garde-corps périphérique (en lieu et place d'une plateforme se trouvant en fond de fosse), permettant ainsi un gain d'environ 1 m³ de capacité.

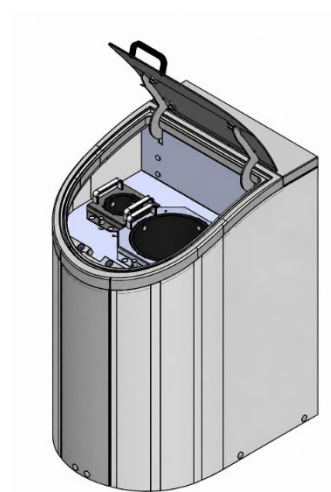
Ses principaux avantages sont les suivants :

- Conservation des ouvrages de génie civil existants, réduisant ainsi les coûts de travaux ;
- Maintien de la sécurité des opérateurs lors des opérations de levage ;
- Augmentation du volume de stockage ;
- Réduction de la fréquence des levées grâce à une capacité de stockage augmentée.



Plusieurs autres solutions peuvent être envisagées dans le cadre de ces transformations ou de la création de nouveaux éco-points :

- Remplacement de déchets dont les cuves se remplissent moins vite par les ordures ménagères et le papier, permettant ainsi de récupérer une cuve supplémentaire, voire davantage selon la configuration du site ;
- Installation de conteneurs hors-sol à proximité des équipements existants pour compléter la capacité de collecte.
- Transformation d'armoires hors-sol existantes en goulotte duo, afin d'optimiser les volumes disponibles.



3. Eco-point 1 ch. du Fief de Chapitre (n°7-9)

3.1 Carte d'identité

Cet éco-point, réalisé début 2006, permet la gestion de tous les types de déchets, à savoir :



Cuves enterrées (12)

Ordures ménagères (OM)	5 x 4.1 m ³	20.5 m ³
Papier / carton	3 x 4.1 m ³	12.3 m ³
Biodéchets	1 x 3 m ³	3 m ³
Verre	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³
PET	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³
Aluminium	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³

Bennes/armoires hors sols (5)

Armoire à habits	2
Capsules à café	1
Piles	1
Compost	1

3.2 Nombre de personnes raccordées => 754 personnes



Bâtiments raccordés à l'éco-point du projet

Bâtiments non concernés par les collectes communales

■ Bâtiments raccordés à un autre éco-point

Collecte en mode « porte-à-porte »

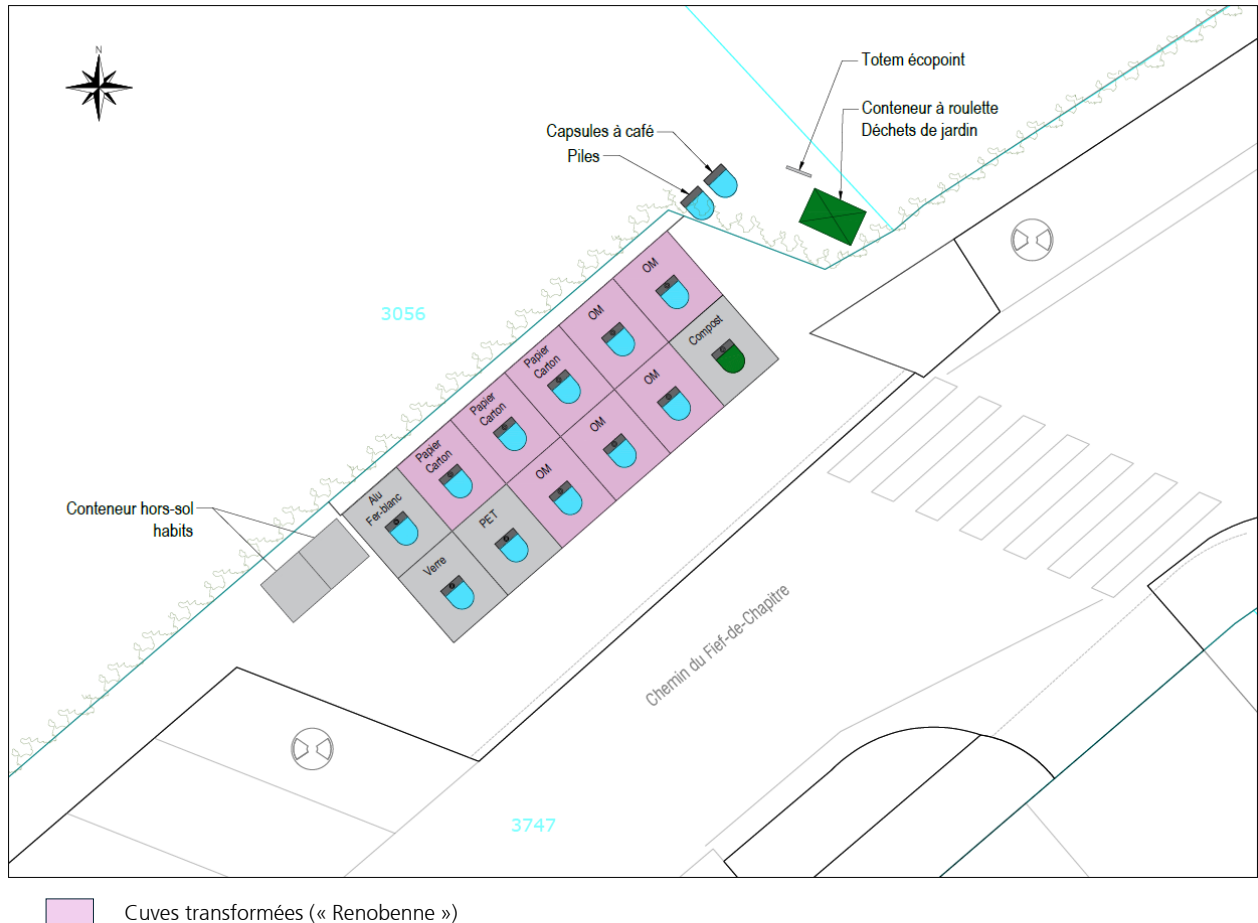
3.3 Poids collectés en 2024 – 2025 - 2026

Type de déchets	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (6 mois)
Ordures ménagères (OM)	129'415 kg	148'960 kg	87'450 kg
Papier/carton	41'530 kg	42'490 kg	21'910 kg
Biodéchets	16'640 kg	16'140 kg	8'570 kg
Verre (blanc et coloré)	26'675 kg	29'295 kg	15'940 kg
PET	4'905 kg	5'125 kg	3'095 kg
Aluminium	2'425 kg	3'320 kg	1'945 kg

Remarque : au printemps 2026, le container de verre blanc a été transformé en ordures ménagères (OM), afin d'augmenter le volume disponible.

3.4 Le projet

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et le papier/carton, portant de 4,1 m³ actuellement à 5,3 m³ après transformation.



3.5 Améliorations envisagées

L'augmentation du volume global, pour les ordures ménagères et le papier/carton, devrait respectivement permettre une diminution du nombre de levées par semaine, et surtout, éviter certains débordements du lundi matin.

Type de déchets	Volume actuel	Nombre de levées par mois	Volume futur	Nombre de levées envisagées	Nombre de levées en moins par année
Ordures ménagères (OM)	20.5 m ³	17	26.5 m ³	13	48
Papier/carton	12.3 m ³	15	15.9 m ³	12	36

Il est envisageable de viser une réduction d'environ 84 levées par année ainsi qu'un certain nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte.

3.6 Chiffrage

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et papier/carton.

Ordures ménagères (OM)	5 x 10'300.- FS/TTC	51'500.- FS/TTC
Papier/carton	3 x 10'300.- FS/TTC	30'900.- FSTTC
Total		82'400.- FS/TTC
Divers et imprévus (10%)		8'240.- FS/TTC
Total		90'640.- FS/TTC

4.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026

Type de déchets	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (6 mois)
Ordures ménagères (OM)	170'065 kg	168'645 kg	91'650 kg
Papier/carton	48'240 kg	47'680 kg	27'510 kg
Biodéchets	15'510 kg	16'530 kg	8'770 kg
Verre	30'700 kg	27'010 kg	15'100 kg
PET	4'265 kg	4'230 kg	2'775 kg
Aluminium	2'215 kg	2'225 kg	1'200 kg

4.4 Le projet

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et le papier/carton, portant de 4,1 m³ actuellement à 5,3 m³ après transformation.



Cuves transformées (« Renobenne »)

4.5 Améliorations envisagées

L'augmentation du volume global, pour les ordures ménagères et le papier/carton, devrait respectivement permettre une diminution des du nombre de levées par semaine, et surtout, éviter certains débordements du lundi matin.

Type de déchets	Volume actuel	Nombre de levées par mois	Volume futur	Nombre de levées envisagées	Nombre de levées en moins par année
Ordures ménagères (OM)	24.6 m ³	13	31.8 m ³	10	36
Papier/carton	16.4 m ³	13	21.2 m ³	10	36

Il est envisageable de viser une réduction d'environ 72 levées par année ainsi qu'un certain nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte.

4.6 Chiffrage

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et papier/carton.

Ordures ménagères (OM)	6 x 10'300.- FS/TTC	61'800.- FS/TTC
Papier/carton	4 x 10'300.- FS/TTC	41'200.- FS/TTC
Total		103'000.- FS/TTC
Divers et imprévus (10%)		10'300.- FS/TTC
Total		113'300.- FS/TTC

5. Eco-point 44 ch. des Semailles (n°5)

5.1 Carte d'identité

Cet éco-point, réalisé en 2008, permet la gestion de tous les types de déchets, à savoir :

Cuves enterrées (12)

Ordures ménagères (OM)	5 x 4.1 m ³	20.5 m ³
Papier / carton	4 x 4.1 m ³	16.4 m ³
Biodéchets	1 x 3 m ³	3 m ³
Verre	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³
PET	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³

Bennes/armoires hors sols (5)

Armoire à habits	1
Capsules à café	1
Piles	1
Compost	1
Aluminium	1



5.2 Nombre de personnes raccordées => 1'171 personnes



■ Bâtiments raccordés à l'éco-point du projet

■ Bâtiments non concernés par les collectes communales

■ Bâtiments raccordés à un autre éco-point

■ Collecte en mode « porte-à-porte »

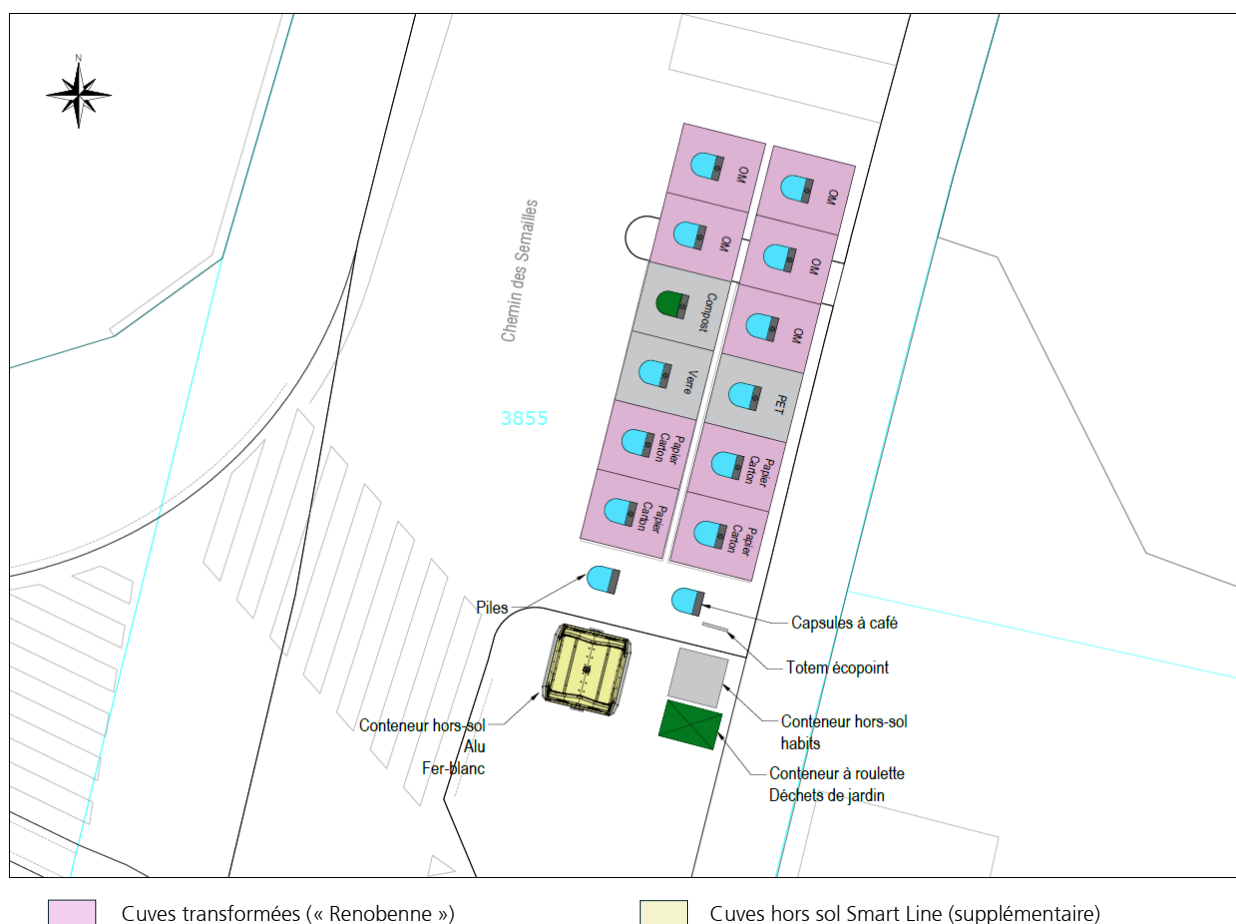
5.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026

Type de déchets	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (6 mois)
Ordures ménagères (OM)	175'555 kg	176'945 kg	103'900 kg
Papier/carton	56'085 kg	55'910 kg	28'290 kg
Biodéchets	14'100 kg	12'240 kg	8'780 kg
Verre	36'750 kg	33'810 kg	19'120 kg
PET	4'515 kg	4'265 kg	2'600 kg
Aluminium	En armoire hors sol		

Remarque : concernant l'aluminium, la technique de l'armoire hors sol ne permet pas de connaître la quantité collectée.

5.4 Le projet

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et le papier/carton, portant de 4,1 m³ actuellement à 5,3 m³ après transformation. Pour l'aluminium, le fait de le mettre en conteneur type « Smart Line », permet d'augmenter considérablement son volume de collecte.



5.5 Améliorations envisagées

L'augmentation du volume global, pour les ordures ménagères et le papier/carton, devrait respectivement permettre une diminution des du nombre de levées par semaine, et surtout, éviter certains débordements du lundi matin.

Concernant l'aluminium, avec la mise en place d'un container hors sol type « Smart Line », sa collecte se réalisée par l'entreprise Serbeco SA (intégration dans les tournées de collectes des 70 éco-points).

Type de déchets	Volume actuel	Nombre de levées par mois	Volume futur	Nombre de levées envisagées	Nombre de levées en moins par année
Ordures ménagères (OM)	20.5 m ³	17	26.5 m ³	13	48
Papier/carton	16.4 m ³	17	21.2 m ³	13	48
Aluminium	0.24 m ³	hebdomadaire	3.1 m ³	mensuelle	

Il est envisageable de viser une réduction d'environ 96 levées par année ainsi qu'un certain nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte.

5.6 Chiffrage

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et papier/carton. L'armoire hors sol pour l'aluminium est remplacée par un conteneur type « Smart Line ».

Ordures ménagères (OM)	5 x 10'300.- FS/TTC	51'500.- FS/TTC
Papier/carton	4 x 10'300.- FS/TTC	41'200.- FS/TTC
Aluminium (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
	Total	97'800.- FS/TTC
	Divers et imprévus (10%)	9'780.- FS/TTC
	Total	107'580.- FS/TTC

6. Eco-point 51 av. des Communes-Réunies (n°60)

6.1 Carte d'identité

Cet éco-point, réalisé en 2005, permet la gestion de tous les types de déchets, à savoir :

Cuves enterrées (8)

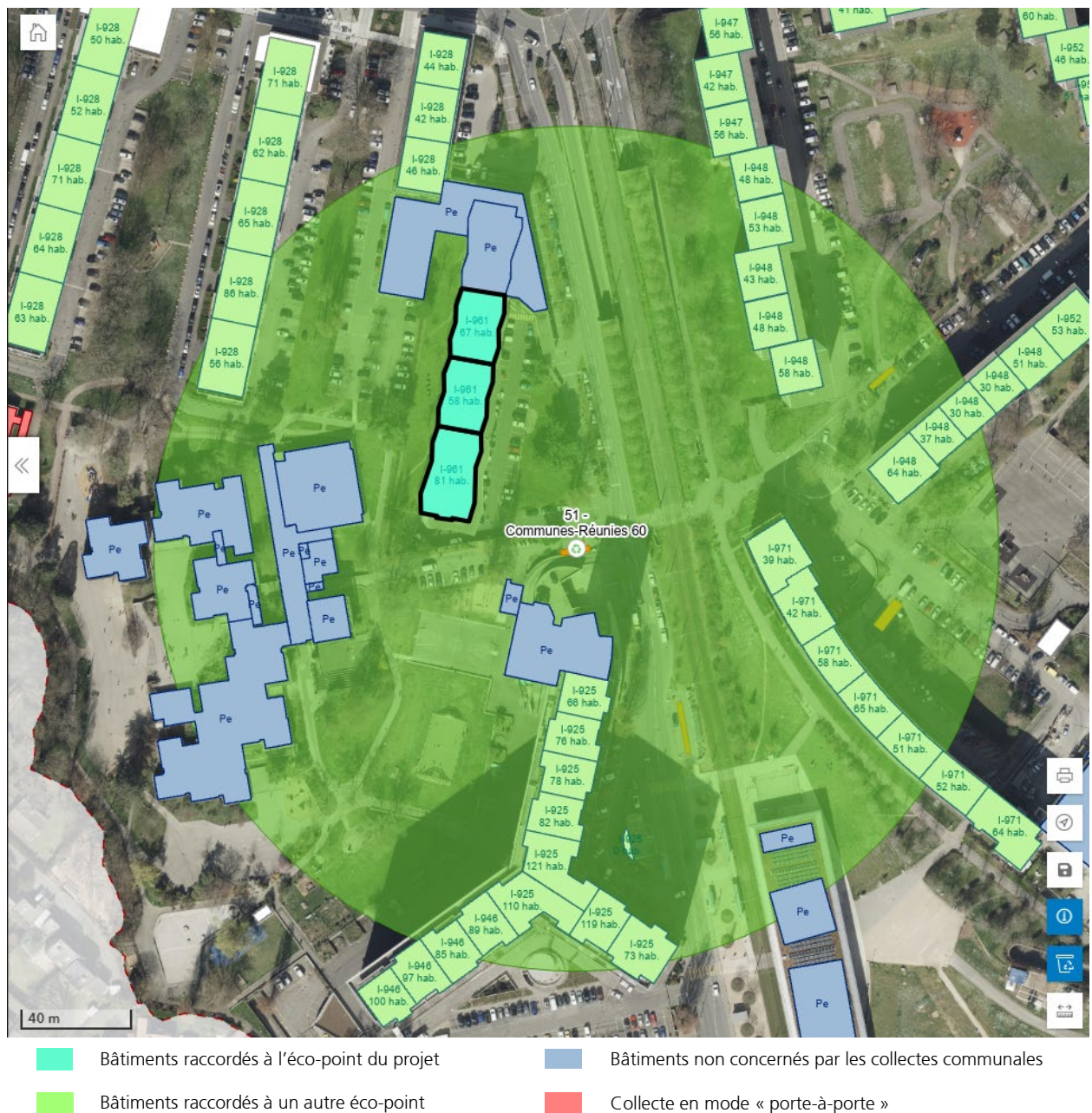
Ordures ménagères (OM)	2 x 4.1 m ³	8.2 m ³
Papier / carton	2 x 4.1 m ³	8.2 m ³
Biodéchets	1 x 3 m ³	3 m ³
Verre	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³
PET	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³
Aluminium	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³



Bennes/armoires hors sols (3)

Armoire à habits	1
Capsules à café	1
Piles	1

6.2 Nombre de personnes raccordées => 206 personnes



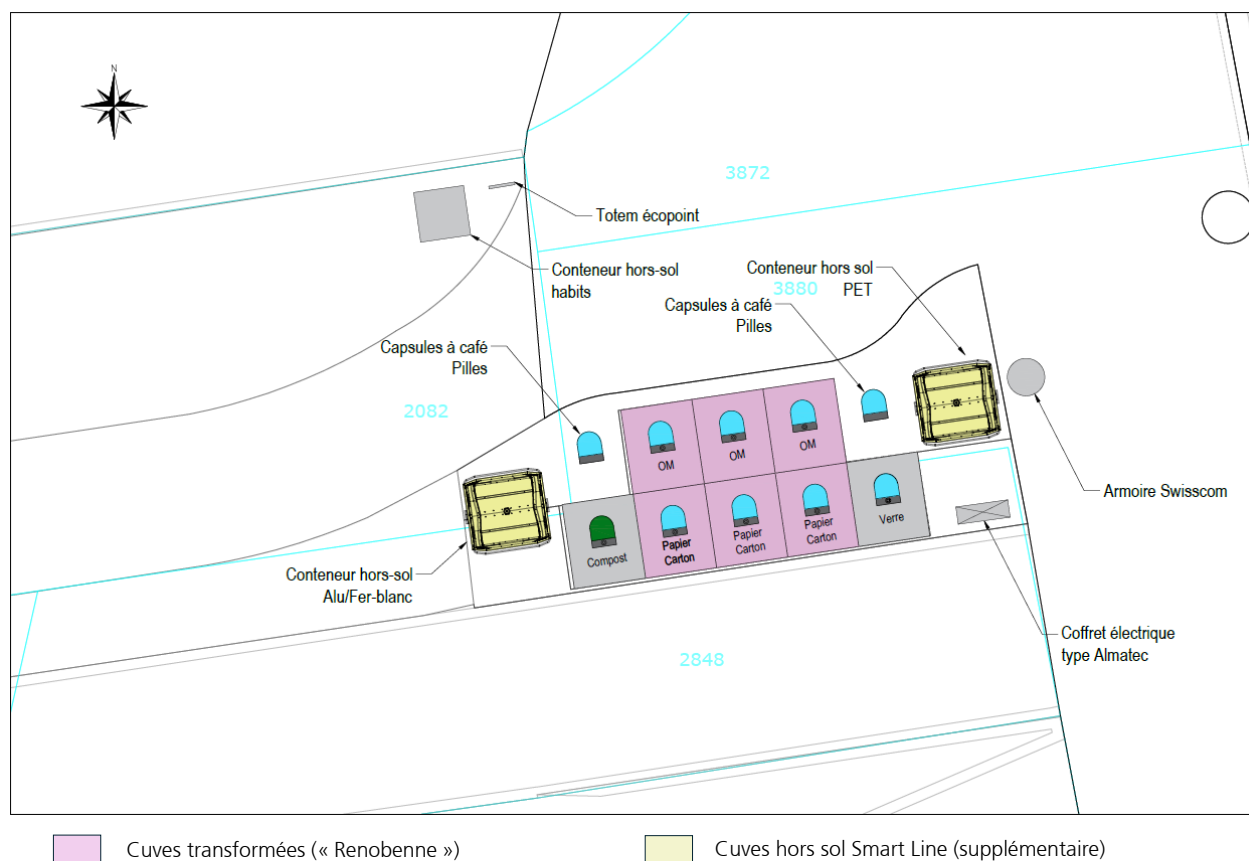
6.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026

Type de déchets	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (6 mois)
Ordures ménagères (OM)	87'830 kg	96'185 kg	48'820 kg
Papier/carton	21'880 kg	23'130 kg	12'720 kg
Biodéchets	10'290 kg	7'710 kg	3'990 kg
Verre	13'540 kg	13'670 kg	7'710 kg
PET	2'710 kg	2'810 kg	1'375 kg
Aluminium	1'680 kg	1'365 kg	970 kg

Remarque : Après analyse des poids collectés par cet éco-points, celui-ci est utilisé par un grand nombre d'habitants-tes de l'immeuble « Etoile des Palettes », car situé sur un axe où l'on retrouve bon nombre de commerces

6.4 Le projet

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et le papier/carton, portant de 4,1 m³ actuellement à 5,3 m³ après transformation. Il est aussi proposé de mettre le PET et l'aluminium en cuves hors sol type « Smart line ».



6.5 Améliorations envisagées

L'augmentation du volume global, pour les ordures ménagères et le papier/carton, devrait respectivement permettre une diminution du nombre de levées par semaine, et surtout, éviter certains débordements du lundi matin. Pour le verre et le PET, le fait de les mettre en conteneur type Smart Line, permet d'augmenter considérablement les volumes pour les ordures ménagères et le papier/carton, et n'augmente que très faiblement le nombre de collecte pour ces 2 déchets.

Type de déchets	Volume actuel	Nombre de levées par mois	Volume futur	Nombre de levées envisagées	Nombre de levées en moins par année
Ordures ménagères (OM)	8.2 m ³	17	15.9 m ³	9	96
Papier/carton	8.2 m ³	17	15.9 m ³	9	96
Verre	4.1 m ³	1	3.1 m ³	1	0
PET	4.1 m ³	3	3.1 m ³	4	-12

Il est envisageable de viser une réduction d'environ 180 levées par année ainsi qu'un certain nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte.

6.6 Chiffrage

Le projet consiste en l'agrandissement des conteneurs enterrés pour les déchets ordures ménagères et papier/carton. Afin d'augmenter encore plus les volumes de collecte, il est proposé de mettre en conteneurs hors sol type « Smart Line », l'aluminium ainsi que le PET. Les 2 cuves ainsi libérées, seront réaffectées aux déchets ordures ménagères et papier/carton.

Ordures ménagères (OM)	3 x 10'300.- FS/TTC	30'900.- FS/TTC
Papier/carton	3 x 10'300.- FS/TTC	30'900.- FS/TTC
Aluminium (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
PET (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
Piles et capsules café	2x 1'500.- FS/TTC	3'000.- FS/TTC
Total		75'000.- FS/TTC
Divers et imprévus (10%)		7'500.- FS/TTC
Total		82'500.- FS/TTC

7. Eco-point 59 chemin des Semailles (50)

7.1 Carte d'identité

Cet éco-point, réalisé en 2022, permet la gestion de tous les types de déchets, à savoir :

Cuves enterrées (6)

Ordures ménagères (OM)	2 x 7.0 m ³	14.0 m ³
Papier / carton	2 x 7.0 m ³	14.0 m ³
Biodéchets	1 x 3 m ³	3 m ³
Verre	1 x 4.1 m ³	4.1 m ³

Bennes/armoires hors sols (5)

Armoire à habits	1
Capsules à café	1
Piles	1
Aluminium	1
PET	1



7.2 Nombre de personnes raccordées => 425 personnes



■ Bâtiments raccordés à l'éco-point du projet

■ Bâtiments non concernés par les collectes communales

■ Bâtiments raccordés à un autre éco-point

■ Collecte en mode « porte-à-porte »

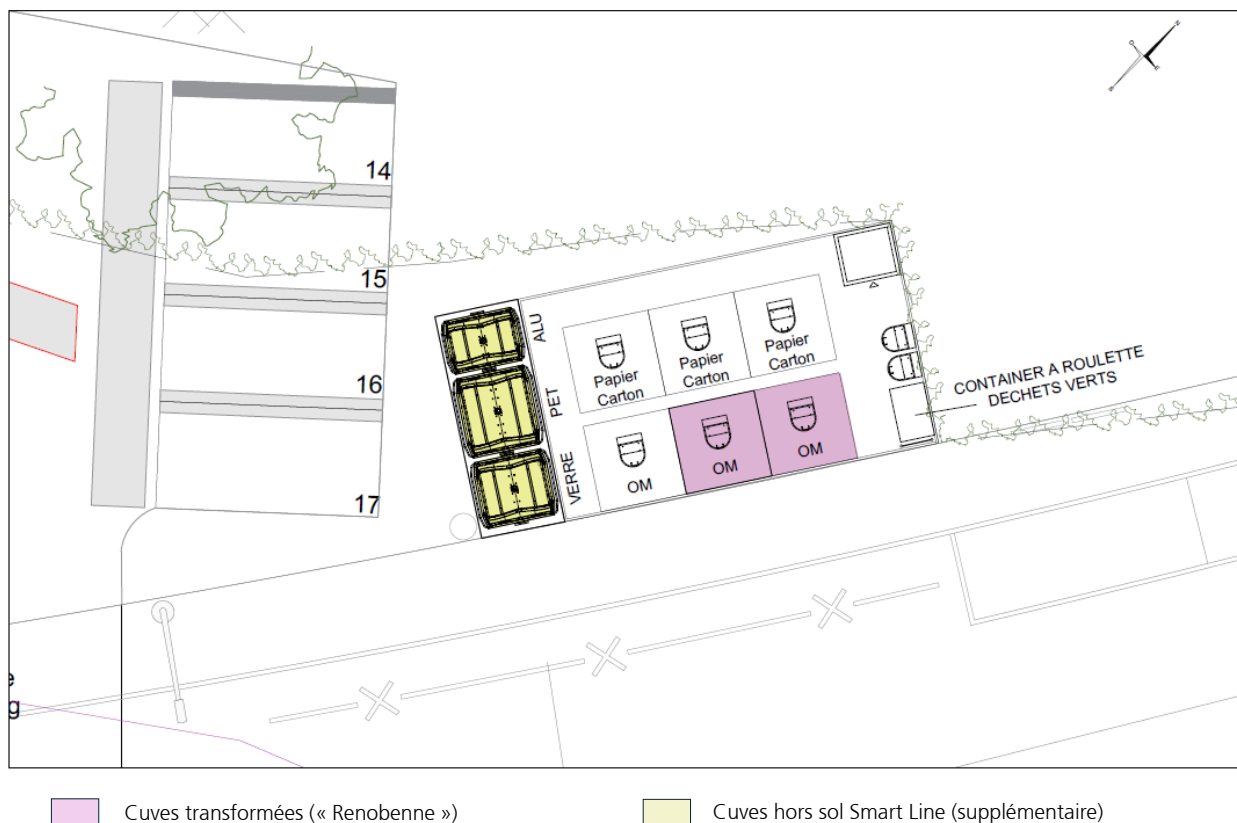
7.3 Poids collecté en 2024 – 2025 - 2026

Type de déchets	Année 2024	Année 2025	Année 2026 (6 mois)
Ordures ménagères (OM)	87'710 kg	92'450 kg	49'110 kg
Papier/carton	21'390 kg	22'205 kg	11'380 kg
Biodéchets	7'410 kg	6'750 kg	3'050 kg
Verre	19'380 kg	17'185 kg	10'640 kg
PET	2'015 kg	3'125 kg	1'795 kg

Remarque : le projet de l'éco-point actuel, lors de sa mise à l'enquête, a dû bénéficier d'une dérogation spéciale, car son emplacement rentre dans la zone forestière dite « non constructible » (premier 10 mètres). Le projet d'agrandissement, a d'ores et déjà reçu un préavis favorable de la DGNP, moyennant des cuves hors-sol (pas de travaux de terrassement complémentaires dans ce périmètre).

7.4 Le projet

Le projet consiste à mettre en cuve hors sol type « Smart Line », le verre et le biodéchets en container à roulette 770 litres, ceci dans le but d'augmenter sensiblement le volume de collecte des ordures ménagères et du papier/carton. Il est aussi proposé de modifier la méthode de collecte pour l'aluminium (aussi en cuve hors sol type « Smart Line »). Concernant le PET, la méthode de collecte en cuve hors sol est conservée, mais par soucis d'esthétique, la cuve actuellement en location, sera remplacée par une cuve type « Smart Line ».



7.5 Améliorations envisagées

L'augmentation du volume global, pour les ordures ménagères et le papier/carton, devrait respectivement permettre une diminution des du nombre de levées par semaine, et surtout, éviter certains débordements du lundi matin. Pour le verre, l'aluminium et le PET, l'uniformisation du système de collecte en benne hors sol type Smart Line, simplifiera les collectes par l'entreprise Serbeco SA.

Type de déchets	Volume actuel	Nombre de levées par mois	Volume futur	Nombre de levées envisagées	Nombre de levées en moins par année
Ordures ménagères (OM)	14.0 m ³	10	21.0 m ³	7	36
Papier/carton	14.0 m ³	8	21.0 m ³	6	24
Verre	5.0 m ³	1	3.1 m ³	1	0
PET	3.1 m ³	8	3.8 m ³	8	0
Aluminium	0.24 m ³	hebdomadaire	3.1 m ³	mensuelle	

Il est envisageable de viser une réduction d'environ 60 levées par année ainsi qu'un certain nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte.

7.6 Chiffrage

Le projet consiste à mettre en cuve hors sol type « Smart Line », le verre et le biodéchets en container à roulette 770 litres, ceci dans le but d'augmenter sensiblement le volume de collecte des ordures ménagères et du papier/carton. Il est aussi proposé de modifier la méthode de collecte pour l'aluminium (aussi en cuve hors sol type « Smart Line »). Concernant le PET, la méthode de collecte en cuve hors sol est conservée, mais par soucis d'esthétique, la cuve actuellement en location, sera remplacée par une cuve type « Smart Line ».

Ordures ménagères (OM)	1 x 10'300.- FS/TTC	10'300.- FS/TTC
Papier/carton	1 x 10'300.- FS/TTC	10'300.- FS/TTC
Verre (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
PET (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
Aluminium (container Smart Line)	1 x 5'100.- FS/TTC	5'100.- FS/TTC
Container pour déchets verts (770 litres y compris socle)	1 x 1'100.- FS/TTC	1'100.- FS/TTC
Travaux de génie-civil (infrastructure légère sous containers Smart Line)	1 x 10'000.- FS/TTC	10'000.- FS/TTC
Total		47'000.- FS/TTC
Divers et imprévus (10%)		4'700.- FS/TTC
Total		51'700.- FS/TTC

8. COÛTS D'INVESTISSEMENT

Projet 1

Modernisation de l'éco-point 1 chemin du Fief de Chapitre (n°7-9) 90'640.00 FS/TTC

Projet 2

Modernisation de l'éco-point 37 rue du Bachet 113'300.00 FS/TTC

Projet 3

Modernisation de l'éco-point 44 chemin des Semailles (n°5) 107'580.00 FS/TTC

Projet 4

Modernisation de l'éco-point 51 avenue des Communes-Réunies (n°60) 82'500.00 FS/TTC

Projet 5

Modernisation de l'éco-point 59 chemin des Semailles (n°50) 51'700.00 FS/TTC

Total

445'720.00 FS/TTC

Le montant du crédit sollicité est de CHF. 450'000 CHF

9. FINANCEMENT

Le financement de cette opération figure au budget des investissements pour un montant de CHF 450'000.- (B00-INT-102).

10. PROGRAMME INTENTIONNEL

- | | | |
|---|--|------------------|
| - | Entrée en matière au Conseil municipal | 8 octobre 2026 |
| - | Examen du dossier par la Commission ENV/DD | 14 octobre 2026 |
| - | Vote du crédit par le Conseil municipal | 19 novembre 2026 |
| - | Délai référendaire | janvier 2027 |
| - | Début des travaux | avril 2027 |
| - | Mise à disposition | été 2027 |